



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 25 mai 2022 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, présidente du comité exécutif, madame la conseillère Olive Kamanyana et monsieur le conseiller Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur Mario Aubé anime la séance.

Sont absents, messieurs les conseillers Gilles Chagnon et Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson et Audrey Bureau, attachés politiques, et M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière ainsi que Steven Boivin, conseiller, district électoral d'Aylmer, Edmond Leclerc, conseiller, district électoral de Buckingham, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines et Philippe Gamache, avocat, Affaires juridiques.

CE-2022-409

**PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 11 MAI 2022 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 10 MAI 2022**

**CONSIDÉRANT** QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 11 mai 2022 ainsi que de la séance spéciale tenue le 10 mai 2022 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2022-410

**IMPLANTATION D'ARRÊTS TOUTES DIRECTIONS - INTERSECTION DES RUES SCOTT ET LAVIGNE - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète l'implantation d'arrêts toutes directions à l'intersection des rues Scott et Lavigne, dossier RS-22-063, comme illustré au plan numéro CRO-22-121 du 25 mars 2022.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-22-121 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2022-411

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - ENTREPRISES G.N.P. INC. - TRAVAUX DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA RUE NOTRE-DAME - PHASE 3 - BOULEVARD LABROSSE À LA RUE MONSEIGNEUR-LEMIEUX - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - DENIS GIROUARD**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-167 du 18 mars 2020, adjugeait à la firme Entreprises G.N.P. inc., un contrat pour la réfection des services municipaux de la rue Notre-Dame - Phase 3 - Boulevard Labrosse à la rue Monseigneur-Lemieux pour un montant total approximatif de 8 229 795,53 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la délégation de pouvoir numéro 170985 a déjà été approuvée pour un montant de 2 101,00 \$ incluant les taxes, pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

**CONSIDÉRANT QUE** la délégation de pouvoir numéro 173760 a déjà été approuvée pour un montant de 18 406,03 \$ incluant les taxes, pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

**CONSIDÉRANT QUE** la délégation de pouvoir numéro 177222 a déjà été approuvée pour un montant de 146 932,14 \$ incluant les taxes, pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme CIMA+, s.e.n.c., mandatée par la Ville de Gatineau pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans, devis et documents d'appels d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet, recommande un montant total de 87 644,50 \$ incluant les taxes, pour la réalisation de travaux supplémentaires nécessaires à ce jour;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 170985, 173760 et 177222 pour un montant de 167 439,17 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement de coût de soumission d'un montant de 87 644,50 \$ incluant les taxes, au contrat de la firme Entreprises G.N.P. inc., dans le cadre du projet de réfection des services municipaux de la rue Notre-Dame - Phase 3 - Boulevard Labrosse à la rue Monseigneur-Lemieux, et ce, sans impact budgétaire, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 255 083,67 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du contrat, à la suite de cet ajustement, représente un montant de 8 484 879,20 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18010-225-89856	29 041,56 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 - Rue Notre-Dame, phase 3B - Aqueduc
18-18010-224-89857	42 117,15 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 - Rue Notre-Dame, phase 3B - Pavage
18-18010-226-89858	8 872,39 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 - Rue Notre-Dame, phase 3B - Égouts
04-13493	3 811,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 801,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-412

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - LCC & ASSOCIÉS INC. - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU BASSIN AQUATIQUE AU PARC JACK-EYAMIE DU SECTEUR MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARIO AUBÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2021-543 du 30 juin 2021, octroyait à la firme LCC & Associés inc., un contrat pour un montant total de 2 465 064,00 \$ incluant les taxes, pour les travaux de construction du nouveau bassin aquatique extérieur au parc Jack-Eyamie du secteur de Masson-Angers;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux supplémentaires antérieurs couverts par des ordres de changement ont été traités dans le cadre des délégations de pouvoir numéros 180654, 182778 et 18369, pour un montant total de 192 392,00 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur LCC & Associés inc. a déposé une nouvelle demande de coûts supplémentaires pour un montant positif de 10 716,79 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Mercier Pfalzgraf Architectes (MPA) mandatée par la Ville de Gatineau pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, a analysé les demandes de coûts supplémentaires déposées par LCC & Associés inc. et en recommande le paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de l'ajustement dépasse la limite prévue au Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures recommande le montant supplémentaire de 10 716,79 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 180654, 182778 et 183696 au montant de 192 392,00 \$ incluant les taxes;
- approuve le montant net supplémentaire de 10 716,79 \$ incluant les taxes, au contrat de LCC & Associés inc., portant ainsi le cumulatif net des ajustements à approuver à 203 108,79 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 2 668 172,78 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-20012-001-89859	9 785,85 \$	Piscine Jack-Eyamie - 19-2036 - Piscine Jack-Eyamie
04-13493	466,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	464,89 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2022.

Adoptée

**CE-2022-413**

**SOUSSION 2021 SP 378 - CAPTATION À LA SOURCE, CASERNES 1, 3 ET 7 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - STEVEN BOIVIN, LOUISE BOUDRIAS ET JEAN LESSARD**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Barrette Bernard – Énerflamme inc., 36, rue de Varennes, Unité 1, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour l'aménagement d'un nouveau système de captation à la source pour les casernes 1, 3 et 7, la modification des systèmes existants aux casernes 5 et 8 ainsi qu'à l'ajout d'adaptateurs sur certains véhicules de la flotte du Service de sécurité incendie, sur la base des prix forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 775 218,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 avril 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18021-001-89860	450 000,00 \$	Mise aux normes - Autres édifices - Gaz d'échappement - Caserne - 18-2017
06-30903-002-89861	257 878,21 \$	Travaux de réfection dans certains bâtiments municipaux - 18-2017 - Casernes - Captation à la source
04-13493	33 712,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	33 628,23 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2022.

Adoptée

**CE-2022-414**

**SOUSSION 2021 SP 225 - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LE BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES ET LA RUE DUMAS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- adjuge un contrat à la firme T. G. C. inc., 535, rue Pépin, Sherbrooke, Québec, J1L 1X3, pour la séparation du réseau d'égout unitaire, le remplacement du réseau en eau potable, la réfection complète des infrastructures municipales et le réaménagement complet (éléments de surfaces, placettes, éclairages, etc.) du boulevard Saint-Joseph sur une longueur d'environ 540 m, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 10 700 000 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 avril 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-1-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser des travaux pour le projet de réaménagement du boulevard Saint-Joseph, pour la durée du chantier.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30828-008-89862	2 527 000,00 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas - Pavage
06-30843-513-89863	430 000,00 \$	Honoraires professionnels - Travaux d'infrastructures, d'eau potable et assainissement des eaux - TECQ - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph - Pavage
18-20011-209-89864	362 688,03 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - (ING-13-007) - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas - Pavage
06-30828-009-89865	1 631 370,66 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas - Aqueduc
18-18041-006-89866	2 714 516,34 \$	Travaux d'aménagement de surface du boulevard Saint-Joseph - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas - Aménagement
06-30870-015-89867	2 104 951,15 \$	Travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout - 18-3067 - Boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas - Égouts
04-13493	465 318,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	464 155,27 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-415\*

**PROTOCOLES D'ENTENTES AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUTAOUAIS (CREDDO) POUR LA SUBVENTION DU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS (FCRC) DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC) ASSOCIÉ AU PROGRAMME VIVRE EN VERT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) collaborent déjà pour le projet de verdissement de l'île de Hull à Gatineau encadré par une entente de partenariat;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs du projet sont de réduire les effets néfastes des îlots de chaleur, d'augmenter l'indice de canopée et de revitaliser et dynamiser le centre-ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a mis en place le programme Vivre en vert - Gatineau qui a pour but de contrer les îlots de chaleur urbains sur le territoire de la ville de Gatineau à travers des initiatives de verdissement. Avec le soutien financier de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le CREDDO a pour rôle de coordonner les différents projets de verdissement qui seront portés par des acteurs, des milieux communautaires, de la santé, de l'éducation et du municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a reçu une contribution financière de 130 500 \$ de Développement économique Canada (DEC) et une contribution financière de 43 500 \$ de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour le programme Vivre en vert afin de réaliser des projets de plantation sur des terrains municipaux;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de réaliser les projets de plantation, le CREDDO versera à la Ville de Gatineau une subvention de 174 000 \$ par l'entremise du programme Vivre en vert :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser la directrice du Service de l'environnement à signer les protocoles d'ententes pour la subvention Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) de Développement économique Canada (DEC) associé au programme Vivre en vert du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO);
- d'autoriser la greffière à signer l'attestation de la demande d'aide financière du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) de Développement économique Canada;
- d'autoriser le trésorier à virer la subvention du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) au poste budgétaire 02-71431 – Plantation d'arbres.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2022-416

**SOUSSION 2022 SP 076 - TÉLÉSURVEILLANCE DES ACTIFS IMMOBILIERS ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ALARME INTRUSION - SERVICE DES BIENS IMMOBILIERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 137269 Canada ltée – Deslauriers, 36, rue de Varennes, unité 4, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour effectuer la télésurveillance des systèmes d'alarme intrusion des édifices municipaux sur le territoire de la ville sur la base des prix unitaires, mensuels et taux horaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 179 877,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 avril 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 avec la possibilité de le renouveler pour cinq périodes additionnelles d'une année chacune. Dès la deuxième année, les prix seront indexés annuellement en utilisant le tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada, indice des prix à la consommation.

Les fonds seront pris à même les postes budgétaires concernés, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets 2023, 2024 et 2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-417

**SOUSSION 2022 SP 075 - SERVICE DE SÉCURITÉ ET DE SURVEILLANCE - SERVICE DES BIENS IMMOBILIERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Centre Investigation & Sécurité Canada inc., 9120, avenue du Parc, Montréal, Québec, H2N 1Z2, pour la fourniture de services de sécurité et de surveillance sur la base des prix à des taux horaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 2 067 456,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 avril 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter du 7 juillet 2022. Dès la deuxième année, les prix seront indexés annuellement selon l'article 4.07 - Décret sur les agents de sécurité – *Loi sur les décrets de convention collective*, chapitre D-2, r.1.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets 2023, 2024 et 2025 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-418

**NOUVEAU BAIL - LES ENTREPRISES MARC DUBÉ INC. - AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIQUE AU 173, RUE WELLINGTON - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de relance du centre-ville de Gatineau a coordonné l'élaboration du plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau et que le plan d'action préliminaire a été présenté et déposé le 28 septembre 2021 lors d'une séance du comité plénier;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a recommandé l'adoption des propositions budgétaires en lien avec les chantiers prioritaires de la relance dans le budget 2022 (CM-2022-051);

**CONSIDÉRANT QUE** l'une des actions financées consiste à aménager une place publique temporaire pour tenir des activités d'animation et d'événements de petite et de moyenne envergure dès 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le stationnement situé au 173, rue Wellington a été identifié comme ayant le plus fort potentiel de mise en valeur pour l'aménagement d'une place publique temporaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire des lieux, les Entreprises Marc Dubé inc., a accepté de louer l'équivalent de 45 espaces de stationnement du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 août 2022 inclusivement :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- accepte le bail de location entre Les Entreprises Marc Dubé inc., propriétaire et locateur de l'immeuble situé au 173, rue Wellington et la Ville de Gatineau afin d'y aménager une place publique temporaire laquelle pourra comprendre des aménagements temporaires de toutes sortes, selon les principales conditions suivantes :
  - une location d'une superficie d'environ 810 m<sup>2</sup>, correspondant à 45 cases de stationnement et des allées de circulation, pour une période de trois mois sans option de renouvellement;
  - un loyer de base de 51 000 \$ avant les taxes, pour trois mois payé en deux versements de 25 500 \$, le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 16 juillet 2022;
  - l'occupation de l'espace se fera du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 août 2022 inclusivement;
  - la Ville devra assurer la sécurité, l'entretien, la propreté et la salubrité des lieux ainsi que délimiter les lieux loués du reste du terrain à l'aide d'objet ou d'aménagement temporaire;
- autorise le Service des biens immobiliers à effectuer la gestion en bonne et due forme du présent bail en s'assurant du respect des termes et conditions du bail annexé à la présente résolution;
- autorise le trésorier à puiser à même le poste budgétaire 02-62355-511 un montant de 51 000 \$ plus les taxes applicables, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

La mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-419

**SOUSSION 2021 SP 470 - LAVAGE DE VITRES - DIVERS ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge aux firmes suivantes, les contrats pour le service de lavage de vitres pour divers édifices, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 18 mars 2022, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections, à savoir les firmes :

- 11304674 Canada inc., 35, rue Gamelin, Gatineau, Québec, J8Y 1V4, pour la section A pour un montant total de 360 688,07 \$ pour trois ans incluant les taxes.
- 174541 Canada inc. / DL Services aux immeubles, 251, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z4, pour la section B pour un montant total de 22 075,20 \$ pour trois ans incluant les taxes.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, et ce, pour toute les années du contrat.

Il sera possible de renouveler le contrat pour une période additionnelle de deux années, ce qui porterait le montant total approximatif de ce contrat à 640 008,34 \$ incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2023 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les divers postes d'opération, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

<b>POSTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT TOTAL (INCLUANT LES TAXES)</b>
Objet 539	Services des travaux publics – entretien des édifices	360 688,07 \$
Objet 539	Service de l'environnement – entretien des bâtiments	22 075,20 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-420

**SOUSSION 2022 SP 057 - LOCATION D'UNE UNITÉ DE SURPRESSION ET UNE GÉNÉRATRICE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MIKE DUGGAN****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Allen entrepreneur général inc., 118, rue de la Gare, Saint-Henri, Québec, G0R 3E0, pour la location d'une unité de surpression et une génératrice pour une période de quatre semaines pour un montant approximatif total de 142 569 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission reçue le 14 mars 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30849-202-89868	130 184,50 \$	Ouvrages d'art - Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts - 17-3076 - Ponceau Moreau - Travaux publics - Aqueduc
04-13493	6 200,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 184,50 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-421

**SOUSSION 2021 SP 274 - SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER - ÉDIFICES VILLE DE GATINEAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats à la firme Nasco Entretien ménager d'immeubles inc., 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, pour les services d'entretien ménager de divers édifices de la ville de Gatineau, basés sur les taux mensuels et horaires inscrits à la formule de soumission, pour une période de trois ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 avril 2022, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue pour les sections suivantes :

**Section 1 - Secteur Ouest - Aylmer et Hull :** Pour un montant total approximatif de 1 531 288,88 \$ incluant les taxes;

**Section 2 - Secteur Est - Gatineau, Buckingham et Masson-Angers :** Pour un montant total approximatif de 1 334 575,01 \$ incluant les taxes.

Les contrats seront d'une durée de trois ans avec la possibilité de les renouveler pour deux périodes additionnelles d'une année chacune.

Après la première année, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des édifices concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds au budget des années 2022 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-422

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-32 - 125 289,40 \$ - PÉRIODE DU 29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2021, B-33 - 187 317,34 \$ - PÉRIODE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 2021, B-34 - 225 705,51 \$ - PÉRIODE DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2021, B-35 - 219 117,96 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 SEPTEMBRE 2021, B-36 - 122 990,37 \$ - PÉRIODE DU 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-32 au montant de 125 289,40 \$ pour la période du 29 août au 4 septembre 2021, B-33 au montant de 187 317,34 \$ pour la période du 5 au 11 septembre 2021, B-34 au montant de 225 705,51 \$ pour la période du 12 au 18 septembre 2021, B-35 au montant de 219 117,96 \$ pour la période du 19 au 25 septembre 2021 et B-36 au montant de 122 990,37 \$ pour la période du 26 septembre au 2 octobre 2021.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-423

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-37 - 320 848,06 \$ - PÉRIODE DU 3 AU 9 OCTOBRE 2021, B-38 - 174 806,38 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 OCTOBRE 2021, B- 39 - 230 660,19 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 OCTOBRE 2021, B-40 - 146 570,84 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 OCTOBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-37 au montant de 320 848,06 \$ pour la période du 3 au 9 octobre 2021, B-38 au montant de 174 806,38 \$ pour la période du 10 au 16 octobre 2021, B- 39 au montant de 230 660,19 \$ pour la période du 17 au 23 octobre 2021 et B-40 au montant de 146 570,84 \$ pour la période du 24 au 30 octobre 2021.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-424

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-41 - 187 793,86 \$ - PÉRIODE DU 31 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2021, B-42 - 168 245,04 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2021, B-43 - 201 760,42 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 2021, B-44 - 55 858,74 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 NOVEMBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-41 au montant de 187 793,86 \$ pour la période du 31 octobre au 6 novembre 2021, B-42 au montant de 168 245,04 \$ pour la période du 7 au 13 mai 2021, B-43 au montant de 201 760,42 \$ pour la période du 14 au 20 novembre 2021 et B-44 au montant de 55 858,74 \$ pour la période du 21 au 27 novembre 2021.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-425

**REJET DES SOUMISSIONS - 2022 SP 059 - FOURNITURE DE REMORQUES FERMÉES AVEC NETTOYEUR À PRESSION - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 1<sup>er</sup> février 2022, un appel d'offres public pour la fourniture de remorques fermées avec nettoyeur à pression;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux soumissions reçues avant la date et l'heure limite de dépôt des soumissions sont non conformes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité rejette les deux soumissions reçues non conformes dans le cadre de l'appel d'offres 2022 SP 059 et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun après avoir modifié les documents.

Adoptée

CE-2022-426

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 16 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 18 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 17 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 17**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 16, accepte les dépôts de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 18, la liste des réquisitions numéro 17 ainsi que la liste des embauches numéro 17 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants \$	Périodes
Liste PA numéro 16	Pièces de comptes à payer	16 086,74 \$	2 au 6 mai 2022
Liste PD numéro 18	Pièces de comptes à payer	614 605,64 \$	2 au 6 mai 2022
Liste des réquisitions numéro 17	Pièces de comptes à payer	2 455,41 \$	2 au 6 mai 2022
Liste des embauches numéro 17	Embauche du personnel temporaire	1 291 678,81	24 au 30 avril 2022

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-427

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-19 POUR UN MONTANT DE 355 997,17 \$ POUR LA PÉRIODE DU 5 AU 11 MAI 2022****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-19 d'un montant de 355 997,17 \$ pour la période du 5 au 11 mai 2022.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2022.

Adoptée

CE-2022-428

**RENOUVELLEMENT DE GRÉ À GRÉ POUR UN TERME DE 12 MOIS DU PORTEFEUILLE DES ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE ET ADMINISTRATION MUNICIPALE AINSI QUE LES ASSURANCES POUR DOMMAGES AUX BIENS, CHAUDIÈRES ET MACHINERIES, ASSURANCES FIDÉLITÉ ET ACCIDENT AUPRÈS DE BFL CANADA INC. - 2 824 756 \$ - 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire profiter d'une couverture d'assurances pour protéger ses biens et se protéger en cas de poursuite;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 573.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* permet à une municipalité de reconduire sans appel d'offres les assurances en cours selon les mêmes garanties, et ce, pour un maximum de quatre termes annuels subséquents à l'année où elle est allée en appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a retenu la firme Fidema groupe conseil inc. pour aider la municipalité à gérer son portefeuille d'assurances et considérant la recommandation de cette dernière :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de renouveler de gré à gré, pour un terme de 12 mois, le portefeuille des assurances responsabilité civile générales excédentaire et administration municipale ainsi que les assurances des biens, chaudières et machinerie assurances fidélité ainsi que l'assurance accident, brigadiers et bénévoles, auprès de la firme BFL Canada inc. pour un montant de 2 824 756 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à effectuer, au cours de la période couverte, les déboursés nécessaires en fonction de la variation reliée au volume des biens à assurer, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le contrat sera d'une durée de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 1<sup>er</sup> juin 2023.

Les fonds à cette fin seront pris jusqu'à concurrence des fonds disponibles, et ce, à même le poste budgétaire 02-19100 – Gestion des assurances.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mai 2022 conditionnellement à l'adoption des fonds par le conseil.

Adoptée

CE-2022-429

**CONTRAT 2022 SP 221 - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIQUE TEMPORAIRE - CENTRE DE SERVICES DE HULL**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des articles 573.3.2.1 de la *Loi sur les cités et villes*, les dispositions applicables à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat qui est conclu avec un organisme à but non lucratif et qui est un contrat d'assurance ou un contrat pour la fourniture de services autres que ceux énumérés au paragraphe 2.3 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la Cinqdixquinze, 37, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, J8Y 3V8, pour l'aménagement d'une place publique temporaire pour un montant total approximatif de 129 315,40 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-62355-419-89869	118 082,20 \$	Relance du centre-ville - Aménagements transitoire - Autres professionnels administratifs
04-13493	5 623,63 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 609,57 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mai 2022.

Adoptée

**CE-2022-430**

**SUSPENSION SANS SOLDE DE SIX MOIS - EMPLOYÉ NUMÉRO 108109**

**CONSIDÉRANT** l'enquête menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** la nature des manquements commis par l'employé numéro 108109;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé numéro 108109 a enregistré un plaidoyer de culpabilité;

**CONSIDÉRANT** l'article 119, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur la police*;

**CONSIDÉRANT QUE** les éléments soumis par l'employé numéro 108109 constituent des circonstances particulières qui justifient une autre sanction;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service de police entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'imposition d'une suspension sans solde de six mois à l'employé numéro 108109.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 2022

---

**FRANCE BÉLISLE**  
Mairesse et présidente  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière  
Comité exécutif